

Avis public du scrutin

Vote par correspondance

Municipalité : Chute-Saint-Philippe

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Éric Paiement, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. Un scrutin aura lieu.
2. Voici les personnes candidates aux postes faisant l'objet de l'élection.

Poste de conseillère au siège # 4

- Nancy Francoeur
- Katherine St-Amour

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Lieu : Salle des loisirs – 560 chemin des Voyageurs Chute-Saint-Philippe

4. Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance :
 - Le président d'élection doit recevoir vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.
5. Le recensement des votes aura lieu le 2 novembre 2025 à 21 h 30 à l'adresse suivante : salle des loisirs 560 chemin des Voyageurs Chute-Saint-Philippe. Vous pouvez y assister.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Adresse : 560 chemin des Voyageurs Chute-Saint-Philippe

Téléphone : 819 585-3397 poste 222

Signature

Lieu : Chute-Saint-Philippe

Date :

16 octobre 2025

Président d'élection

SMC-41 (25-08)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 171

Règlement sur le vote par correspondance, art. 6